



FICHE DE PROJET

Projet de construction et de modernisation de la route KASOMENO - KASENGA – CHALWE, dans la Province du Haut Katanga

Financement	PPP / Concession avec GED Group et partenaires (Group Five)
Montant	401 661 960,78 usd, dont 221 661 960,78 USD TTC pour la partie RDC
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Relier Lubumbashi (RDC) à la Zambie par la RN5 • Améliorer l'efficacité du trafic routier entre le port de Dar-es-Salaam en Tanzanie et la ville de Lubumbashi, par la réduction de 400 km
Réalisation des études	Etudes réalisées par l'ACGT du 05 mai 2013 au 31 octobre 2013 (Etudes géotechniques, topographiques, socio-économiques et d'impact environnemental)
Signature du contrat	09 mars 2015 (Contrat de concession n°ACGT/DG/CGMP/PPP/01/2013)
Durée de la concession	15 ans (3 ans des travaux et 12 d'exploitation). Cette durée peut être prorogée en fonction des résultats enregistrés.
Durée des travaux	3 ans
Entreprise	Groupe Européen de Développement – Congo et partenaires (GED CONGO et partenaires)
Partenaires de GED Congo	<ul style="list-style-type: none"> • Bank of Southern Africa (DBSA) • Group Five et Development
Situation actuelle du projet	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble du projet entre la RDC et la Zambie, soit de Kasomeno à Mwenda, est d'un linéaire de 182 km, dont le coût total est de 473 millions USD. • Etudes contradictoires exigées par la Banque sont en cours d'exécution <ul style="list-style-type: none"> ○ La collecte des données sur terrain est achevée ○ La rédaction du rapport des études de faisabilité bancaire est en cours et sera achevée dans un délai de 2 mois. • Plans d'exécution du projet soumis à l'approbation de l'ACGT le 26 mars 2018.
Prévisions	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un Comité pour la facilitation et l'unification des deux contrats régissant le projet entre la RDC et la Zambie ; • Conclusion d'un mémorandum d'entente entre la RDC et la Zambie définissant les modalités de collaboration des deux parties dans la mise en œuvre du projet : le projet du mémorandum d'entente en cours d'examen consacre la copropriété du pont à jeter sur la rivière Luapula entre les deux Etats. • Mise en demeure du partenaire pour la mobilisation des fonds du projet.